



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 juin 2016

S.P.I.P de la Charente

« DÉBUT DES DISCUSSIONS À LA DAP : MAINTENONS LA PRESSION JUSQU'À LA VICTOIRE ! »

Les personnels syndiqués et non syndiqués se sont à nouveau réunis en assemblée générale au SPIP de la Charente le lundi 20 juin 2016.

La filière insertion et probation a fait une démonstration de force lors de la manifestation du 10 mai, le tiers de la profession était dans la rue.

Lors de la rencontre du 17 juin la D.A.P semble avoir enfin entrouvert la porte des négociations ; Une nouvelle réunion est programmée le lundi 27 juin 2016 où devrait être présentée aux organisations professionnelles l'avancée des arbitrages.

Pour peser sur les négociations jusqu'à la victoire, l'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels à maintenir la pression en continuant à faire entendre leur colère.

L'A.G revendique :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière I.P
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des C.P.I.P pour le calcul de la pension de retraite
- Un plan de recrutement permettant un renforcement en R.H dans les S.P.I.P

L'A.G a validé de nouveau les modalités d'action suivantes :

- Boycott des C.P.U, C.P.I, C.A.P
- Boycott des réunions d'antennes, de service (annulées par la direction pour le moment), partenariales, d'analyse des pratiques etc...
- Pas de prise en charge de stagiaires autres que stagiaires C.P.I.P
- Insertion d'une phrase type à la fin de chaque rapport
- Renvoi de la permanence sur la direction
- **Boycott des séances de PPR à compter de ce jour et pas de sélection pour les PPR de l'année 2016-2017**
- Envoi tous les lundis par fax à la DISP et à la DAP des ordres de faire
- **Boycott de la participation des CPIP au stage de citoyenneté organisé au SPIP 16 du 22 au 24 juin**
- **Journée SPIP mort le jeudi 23 juin avec rassemblement devant le T.G.I d'Angoulême pour un pique-nique revendicatif**
- **Arrêt des badgeages et demandes de régularisation erratiques à compter de ce jour**
- **Soumission des rapports APPI de façon aléatoire à compter de ce jour**

Une prochaine AG est prévue pour le mardi 28 juin 2016 à 12h00.